

Droit à l'image- demande d'autorisation

Dans le cadre du projet d'établissement et du projet pédagogique de l'école, l'ESND sera amené à réaliser divers activités et projets qui sont susceptibles d'être illustrés par des photos qui permettront de mettre en avant la vie de l'école.

Ces photos prises seront visibles suivant le type d'activités, dans la classe, dans le couloir, dans le hall, sur le site internet, sur la page Facebook ou encore dans le journal.

Il nous paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque jeune au travers de la diffusion de son image : les élèves qui apparaissent sur les photos le plus souvent en compagnie d'autres élèves ne sont jamais nommés et ne sont donc identifiables que par des personnes proches. Les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement.

Les photos prises sont en outre protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard des photos de votre enfant des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.

L'utilisation de ces photos échappe à tout intérêt commercial et n'est liée à aucun apport de type publicitaire.

Soucieuse de respecter les législations belge et européenne relatives à la protection des données personnelles, notre école ne peut toutefois publier une photo de votre enfant mineur sans obtenir votre accord.

A défaut de consentement de votre part, aucune photo de votre enfant ne pourra être publiée. Dans d'éventuelles photos de groupe, son visage sera flouté.

Pour accord, signature des parents (ou de l'élève, s'il est majeur)

la publication de la photo de leur enfant.

Le